

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Tenue le 23 septembre 2021 à 13 h 30

Par visioconférence Zoom

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Sylvie Lessard, présidente du Conseil d'administration de Culture Laval, souhaite la bienvenue à toutes et à tous à l'occasion de cette 7^e AGA de Culture Laval. Elle souligne la présence de Ray Khalil, Conseiller municipal du district de Sainte-Dorothée, Michel Trottier, Conseiller municipal du district Marc-Aurèle-Fortin, Michel Poissant, Conseiller municipal du district de Vimont, Aline Dib, Conseillère municipale du district de Saint-Martin, Sandra Desmeules, Conseillère municipale du district de Concorde-Bois de Boulogne, Stéphane Boyer, Conseiller municipal du district de Duvernay-Pont-Viau, ainsi que de nombreux professionnels de la Ville de Laval. Elle rappelle que les observateurs sont les bienvenus, mais qu'ils ne peuvent ni intervenir ni voter.

Vingt-trois (23) membres en règle étant présents sur un total de 104 à ce jour, Sylvie Lessard constate le quorum et déclare l'assemblée générale ouverte. Il est 13 h 34.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Sylvie Lessard invite l'assemblée à nommer un(e) président(e) et un(e) secrétaire d'assemblée.

RÉSOLUTION AGA 2021.1

Il est proposé par Sylvie Lessard, appuyée par Sylvie Lemay, de nommer Talia Hallmona à titre de présidente d'assemblée et Elizabeth White à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Talia Hallmona souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle rappelle que seuls les membres actifs, les membres actifs relève et les membres corporatifs actifs en règle ont le droit de vote et

peuvent appuyer une résolution. Elle mentionne que les personnes de l'assemblée qui ont un statut de votant ont la lettre V devant leur nom.

La présidente d'assemblée présente l'ordre du jour et demande des propositions pour son adoption.

Jocelyne Thibault remarque une correction à faire au point 8 de l'ordre du jour. Le point 8 portera sur les priorités 2021-2022, non pas sur celles de 2020-2021. La correction est intégrée.

RÉSOLUTION AGA 2021.2

Il est proposé par Érika Palmer, appuyée par Alexandre Warnet, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé avec la correction.

Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 novembre 2020

Mme Hallmona invite l'assemblée à prendre connaissance brièvement du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Sylvie Lemay souligne une coquille au point 9. La correction est dûment intégrée au PV du 11 novembre 2020. Elle demande aux membres ayant assisté à cette assemblée s'ils souhaitent apporter des modifications à ce document. Aucune modification n'est demandée.

RÉSOLUTION AGA 2021.3

Il est proposé par Lelia Sfeir, appuyée par Sylvie Lessard, d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 11 novembre 2020, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5. Mot de la présidente

Sylvie Lessard partage sa fébrilité en tant que présidente sortante après 6 ans d'implication au sein de Culture Laval. Elle retrace les moments forts de l'année et exprime son admiration pour le travail de Culture Laval. Elle souligne les nombreuses réussites depuis 2015, notamment la reconnaissance de la nécessité d'action, la première entente de partenariat territoriale avec le CALQ et le nouveau projet dia-log. Elle remercie la première vice-présidente, Sylvie Lemay, pour 40 ans d'action dans le secteur culturel et remercie tous les administrateurs depuis 2015 pour leur implication et leurs points de vue. Mme Lessard remercie et félicite Marianne Coineau, directrice générale, et toute son équipe pour leur travail.

Mme Lessard remercie la Ville de Laval et les élus qui démontrent, par leur soutien, qu'ils croient au pouvoir de la culture comme levier de développement régional.

En ces temps de pandémie, Mme Lessard rappelle qu'il est essentiel d'être réaliste quant à notre pouvoir d'agir face à l'épuisement des travailleurs culturels, et de prendre soin de nous-mêmes.

6. Rapport d'activités 2020-2021

Le rapport annuel est annexé au procès-verbal. Un lien d'accès pour le document est fourni aux participants. Marianne Coineau et Sylvie Lessard présentent les faits saillants de l'année et les grands dossiers sur lesquels l'équipe et le conseil d'administration ont travaillé. Mme Lessard présente le Conseil d'administration 2020-2021 de Culture Laval et remercie chaleureusement les administrateurs qui ont quitté l'organisme récemment.

7. Rapport financier 2020-2021

7.1. Présentation des États financiers au 31 mars 2021

Marie-Michèle Limoges, administratrice, présente les états financiers de Culture Laval pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 et qui ont été audités par la firme comptable *Poupart, Lussier, Labelle CPA inc.*

Elle souligne que le rapport a été déposé sans réserve. Elle lit : « (selon l'avis du cabinet d'audit), les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'Exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. »

Elle survole les grands écarts entre l'année 2020-2021 et l'année 2019-2020. Les écarts s'expliquent par des projets terminés en 2019-2020 pour lesquels Culture Laval ne reçoit plus de fonds et d'autres amorcés en 2020-2021 pour lesquels Culture Laval a reçu des subventions.

Elle note que les états financiers 2020-2021 laissent apparaître un excédent de 2 428 \$.

Mme Limoges conclut sa présentation en mentionnant que Culture Laval est en bonne santé financière et possède une gestion saine.

La présidente demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions ou souhaitent recevoir des éléments de clarification. Aucune question.

7.2. Nomination du cabinet d'audit externe pour l'année 2021-2022

Noémi Bélanger transmet la recommandation du conseil d'administration à l'effet de nommer à nouveau la firme *Poupart, Lussier, Labelle CPA inc.* à titre d'auditeur externe pour l'année financière 2020-2021.

RÉSOLUTION AGA 2021.4

Il est proposé par Christine Huard, appuyée par Dominique Bodeven, de nommer la firme *Poupart, Lussier, Labelle CPA inc.* à titre d'auditeur externe du CRCL pour l'année financière 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité.

8. Priorités 2021-2022

Marianne Coineau présente sommairement les priorités 2021-2022. Parmi les grands dossiers qui seront portés par l'équipe cette prochaine année, elle mentionne :

- Consolider la croissance de Culture Laval afin de préserver ses acquis et de renforcer sa base structurelle.
- Poursuivre les représentations et les différentes actions initiées depuis le printemps 2020 pour soutenir le secteur culturel durant la crise et en prévision de la reprise des activités.
- Coordonner, conjointement avec la Ville de Laval, la mise en œuvre du PDCRL.
- Mettre en œuvre les actions du PDCRL relevant de Culture Laval.
- Poursuivre les actions liées au développement numérique régional.

9. Recommandations de l'assemblée

Mme Hallmona invite l'assemblée à prendre la parole en utilisant la fonction « lever la main ».

Lelia Sfeir prend la parole pour demander s'il est envisageable de se revoir en personne cette année dans des espaces adaptés. Marianne Coineau répond que nous souhaitons toutes et tous nous revoir en personne, mais qu'il faut veiller à la sécurité de chacun. Dès que la situation sanitaire le permettra, Culture Laval réintroduira les activités et événements en personne.

Chantal Pépin prend la parole pour demander plus de détails sur la tenue des deux tables intersectorielles mises sur pause, notamment celle portant sur Culture-Éducation. Marianne Coineau explique que la crise sanitaire complique la tenue de telles rencontres. Celles-ci pourront reprendre lorsque la situation des parties prenantes sera stabilisée.

Aucun autre participant ne demande la parole.

10. Élection des membres du conseil d'administration

Présidence et secrétariat d'élection

Talia Hallmona ouvre la période d'élection et demande des propositions pour nommer la présidence et le secrétaire d'élection.

RÉSOLUTION AGA 2021.5

Il est recommandé par Sylvie Lemay de nommer Sylvie Lessard à titre de présidente d'élection, Elizabeth White à titre de secrétaire d'élection, Marianne Coineau et Louise Brunet à titre de scrutatrices pour les collègues *Arts et Lettres*. Sur proposition de Christine Huard, appuyée par Charlotte Panaccio-Letendre, il est résolu d'adopter cette équipe pour les élections.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente d'élection présente les procédures d'élection, les postes à pourvoir et les candidats. Elle annonce les deux administrateurs élus par acclamation.

Mises en candidature – Patrimoine, histoire et culture scientifique : 1 poste à pourvoir (mandat de 2 ans)

| Candidat | Proposé par : | Refus |
|-----------------------|---------------|-------|
| Jasmin Miville-Allard | Sylvie Lemay | |

Élu par acclamation :

| Élus | Discipline ou organisme | Type membre |
|-----------------------|-------------------------|-------------|
| Jasmin Miville-Allard | Patrimoine | Actif |

Mises en candidature — Diffusion : 1 poste à pourvoir (mandat de 1 an)

| Candidate | Proposée par : | Refus |
|-----------------|----------------|-------|
| Christine Huard | Érika Palmer | |

Élue par acclamation

| Élue | Discipline | Type membre |
|-----------------|------------|-------------|
| Christine Huard | Diffusion | Actif |

Les membres du secteur «Arts et lettres» se réunissent dans leur collège électoral pour procéder à l'élection.

Mises en candidature — Arts et Lettres : 2 postes à pourvoir (mandats de 2 ans)

| Candidates | Proposée par : | Refus |
|------------------|----------------|-------|
| Nancy R. Lange | Claire Varin | |
| Noémi Bélanger | Lisa Sfriso | |
| Audrey Gaussiran | Talia Hallmona | |

Arts et Lettres (mandats de 2 ans) – Élués suite à des élections :

| Élués | Discipline ou organisme | Type membre |
|------------------|-------------------------|-------------|
| Audrey Gaussiran | Danse | Actif |
| Noémi Bélanger | Marionnettes | Actif |

De retour en assemblée générale, Sylvie Lessard annonce les résultats de l'élection du collège « Arts et lettres » et félicite les nouvelles administratrices élues.

11. Levée de l'assemblée

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, Talia Hallmona propose la levée de l'assemblée générale annuelle des membres de Culture Laval.

RÉSOLUTION AGA 2021.6

Il est proposé par Charlotte Panaccio-Letendre, appuyée par Sylvie Lessard, de procéder à la levée de l'assemblée générale du 23 septembre 2021 de Culture Laval. Il est 15 h 02.

Talia Hallmona, présidente de Culture Laval

LISTE DES PRÉSENCES

Membres présents :

Marie-Michèle Limoges
Dominique Bodeven
Sylvie Lemay
Jasmin Miville-Allard
Geneviève Bergeron-Collin
Audrey Gaussiran
Lucette Tremblay
Alexandre Warnet
Shérane Figaro
Lelia Sfeir
Talia Hallmona
Érika Palmer
Christine Huard
Benoît Henry
Noémi Bélanger
Sylvie Lessard
Mohammad Sdairi
Charlotte Panaccio-Letendre
Lisette Lagacé
Jocelyne Thibault
Leslie Piché
Carl Duplessis
Jimena Argonés Rossetto
Lise Chevrier
Claire Varin
Danielle Shelton

Observateurs-trices :

Mario Borges
Patricia Lopraino
Natalie Tomasi
Lysane Gendron
Corinne Prince
Emmanuelle Waters
Aline Dib
Olivia Généreux-Soares
Julie De Cubellis
Marie-Luce Gervais
Marie-Pierre Gendreau
Chantal Pépin
Serge Joyal
François Hurtubise

Charles Gagné Fournier
Anastasia Vaillancourt
Ray Khalil
Michel Trottier
Michel Poissant
Sandra Desmeules
Stéphane Boyer
Dimitri Latulippe
Marie Cousin
Dominic Contant
Louise Lortie
Pascale Daigle

Également présents:

Marianne Coineau
Éric Dufresne-Arbique
Amanda Bertrand
Louise Brunet
Julia Bource
Maude Fraser Jodoin
Marie-Pier Blain
Zoé Martine Olivier
Elizabeth White